



Date 28/12/2016

de la part de service communication
tél. 04 79 96 87 35
courriel communication@chambery-metropole.fr

nombre de pages y compris celle-ci 1

Après les fêtes de Noël, ne déposez pas vos sapins et vos déchets encombrants dans la rue

Les fêtes de Noël terminées, les habitants de l'agglomération sont invités à emmener leur sapin dans l'une des trois déchetteries de Chambéry métropole (Chambéry Bissy, Saint-Alban et La Ravoire). Il est en effet interdit de le déposer dans la rue ou dans les poubelles. Une fois récupéré en déchetterie, il est transformé en compost.

En parallèle, afin de faciliter la récupération des sapins, la direction des déchets de Chambéry métropole organise pour la seconde année consécutive un ramassage en calèche à Chambéry. Elle passera le 4 janvier dans le quartier du Biollay et le 7 janvier dans le centre-ville.

Les cartons d'emballages de grande taille et les objets encombrants doivent également être déposés en déchetterie, afin d'être recyclés.

Barberaz

Barby

Bassens

Challes-les-Eaux

Chambéry

Cognin

Curienne

Jacob-Bellecombette

La Motte-Servolex

La Ravoire

La Thuile

Les Déserts

Montagnole

Puygros

Saint-Alban-Leysse

Saint-Baldoph

Saint-Cassin

Saint-Jean-d'Arvey

Saint-Jeoire-Prieuré

Saint-Sulpice

Sonnaz

Thoiry

Vérel-Pragondran

Vimines